Hadj-Mohammed-Askia, s'empara de l'oasis d'Asben et des routes commerciales du Sahara; mais bientôt leur puissance commença à décliner, et Muley Achmet, sultan du Maroc, renversa leur domination en 1588, s'empara de Tombouctou, une de leurs villes principales et détruisit Gagho. La langue des Songhaïs est encore parlée aujourd'hui dans le pays entre Tombouctou et l'oasis d'Asben, mais ils ont perdu toute prédominance et sont soumis aux Touaregs, les maîtres actuels du pays.

Sonia, par Henri Gréville (Paris, 1877, 1 vol.). La *Sonia* de Henri Gréville, est une étude sur les mœurs russes, publiée d'abord en feuilletons dans le *XIXe Siècle*, où elle obtint un très-grand et très-légitime succès. Ce n'est pas que, dans ce nouveau roman, la part de l'imagination soit bien considérable. L'histoire de Sonia a été contée souvent. C'est Mignon, c'est Piccolino, c'est, en remontant plus haut, cette pauvre Claudine dont Florian a raconté les amours : toujours l'être faible demandant protection à l'être fort et se donnant à lui corps et âme. Sonia est une pauvre petite esclave russe, malheureuse dans la maison où elle sert, en butte aux brutalités des maîtres et des domestiques, ne trouvant un appui que chez un jeune précepteur qui est venu donner des leçons au château. C'est le seul être qui lui ait tendu la main, et elle s'attache éperdument à lui. Ce qu'elle éprouve pour son protecteur, ce n'est pas de l'amour, elle est encore trop petite pour savoir ce que c'est qu'aimer ; ce qu'elle éprouve, c'est une affection tendre et farouche, « qui a, comme l'a dit M. Sarcey, quelque chose du dévouement d'un chien recueilli un soir d'hiver, comme il errait dans la rue mourant de faim. » Or, ce faible appui est sur le point de lui manquer. Le jeune homme est forcé de quitter la maison, brusquement remercié par les parents de son élève, qui ont surpris le secret d'une amourette entre leur fille et le professeur. Au moment où il va partir, Sonia se jette tremblante dans ses bras, le suppliant de ne pas l'abandonner. Il l'emmène avec lui et la confie à sa mère, qui se prend d'amitié pour cette petite sauvage et commence son éducation. Elle lui enseigne à porter des bas et des souliers, à faire la cuisine, à laver, à tricoter, à devenir une bonne petite femme de ménage; ses progrès sont si rapides que lorsque, après avoir perdu sa mère, le professeur va s'établir à Moscou pour y travailler à son grand ouvrage d'archéologie, il consent à installer Sonia chez lui, en qualité de femme de chambre. A ses yeux, elle n'est encore qu'une enfant; d'ailleurs, la distance est si grande là-bas entre une serve et un homme de qualité que l'archéologue ne songe même pas à s'inquiéter des conséquences que peut avoir cette cohabitation.

Tout le charme, ou, pour être plus exact, le charme principal du roman est dans l'art avec lequel Henri Gréville a noté les progrès de la transformation qui s'opère de jour en jour chez cette jeune sauvage. Nous l'avons déjà vue qui avait appris tout ce qui concerne le ménage; la voici maintenant qui étudie en secret l'orthographe : elle veut savoir lire, écrire et compter. La nature aide à cette lente métamorphose; elle arrondit les contours de cette enfant; elle lui met une flamme dans le regard; elle en fait une créature charmante sous les yeux du jeune savant, qui n'aperçoit aucun de ces changements. Le hasard se charge heureusement de les lui révéler bientôt. La personne qui attire son attention sur ce point est précisément la jeune fille qu'il avait aimée dans la maison où il était précepteur, avec laquelle il avait échangé un anneau de fiançailles, qui avait promis de l'attendre, l'avait trahi pour courir après un plus brillant mariage, et qui, déçue de cette nouvelle espérance, était revenue essayer sur son premier amant le pouvoir de ses charmes. Ayant trouvé Sonia installée chez le jeune savant, elle n'avait pas ménagé à la pauvre fille, qu'elle considérait toujours comme serve, les allusions blessantes; mais ces sarcasmes avaient eu un effet sur lequel elle était loin de compter. Ils avaient ouvert les yeux de l'ancien précepteur, et, sitôt celle qui fut son élève partie, il était retourné près de Sonia qu'il avait trouvée fondant en larmes, outrée des suppositions malveillantes auxquelles son maître était en butte à cause d'elle. « Je veux partir, disait-elle; au moins, quand je n'y serai plus, vous serez heureux. — Heureux sans toi, dit-il, sans toi! Mais je t'aime, Sonia. Dis, veux-tu être ma femme? » C'est le dernier mot du roman.

« Vous voyez, dit M. Sarcey, que la donnée n'est pas des plus originales et que l'auteur ne s'est pas mis en grands frais d'imagination. Ce qui plaît dans ce roman, c'est la grâce du détail exotique; toutes les scènes y sont imprégnées d'un parfum russe qui pénètre et qui charme. Il y a un portrait de bonne vieille mère, adorant son fils et adorée de lui, qui est plein de grandeur et d'onction tout ensemble. Rien n'est plus simple et plus attendrissant. Les scènes d'intérieur où elle est mêlée touchent par la sincérité et l'émotion de l'accent. Le style ne brille pas par des qualités fortes; on n'y trouve pas de ces traits qui saisissent l'imagination et se détachent tout flamboyants dans le souvenir. Mais on se laisse envelopper doucement aux longs plis flottants de ce récit qui traîne avec une exquise élégance. Cette langue claire et fluide a d'aimables délicatesses, où se révèle la main d'une femme. »

* **SONNET** (Michel-Louis-Joseph-Hippolyte), mathématicien français. — Il est né à Nancy en 1803. M. Sonnet a occupé la chaire d'analyse et de mécanique générale à l'École centrale de 1853 à 1873, époque où il a été mis à la retraite, et il a été nommé en 1862 officier de la Légion d'honneur. Ce savant mathématicien s'est adonné pendant un certain temps à la composition musicale. Il a écrit la musique de la plupart des ballets de Blache. Ajoutons à la liste des ouvrages de lui que nous avons cités : *Principes d'algèbre* (1866, in-12); *Dictionnaire des mathématiques* (1867-1868, in-8°); *Premiers éléments de calcul infinitésimal* (1870, in-8°).

* **SONNETTE** s. f. — Pop. Ce qui sonne, pièce de monnaie : *On n'engage pas un pareil tas de vauriens sans leur fournir des* SONNETTES.

SONNETTISTE s. m. (so-nè-ti-ste — rad. *sonnet*). Auteur de sonnets. ‖ Peu usité.

SONNIER (Édouard-Charles-Antoine DE), homme politique français, né à Blois (Loir-et-Cher) en 1828. Il étudia le droit à Paris et se fit inscrire, comme avocat, au barreau de cette ville. Membre du conseil général de Loir-et-Cher pour le canton de Marchenoir, membre du conseil départemental de l'instruction publique, M. de Sonnier posa, le 20 février 1876, sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Vendôme. Dans sa profession de foi, il dit : « Ma vie tout entière a été dévouée à la défense des principes que la République a consacrés. La République, telle que je l'ai toujours comprise, est un gouvernement où la liberté est assurée, où la propriété est inviolable, où la famille est le premier lien de la cité, où l'ordre et la paix publique, ces conditions nécessaires de toute société, ont pour base la justice. » Elu député par 9,990 voix, contre M. Juvénal Dessaigne, M. de Sonnier alla siéger à gauche et vota constamment avec la majorité républicaine. Le 18 mai 1877, il signa la protestation des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon, et, le 19 juin, il fit partie des 363 qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Combattu avec acharnement par l'administration lors des élections du 14 octobre 1877, M. de Sonnier n'en fut pas moins réélu député par 12,822 voix, contre 5,278 données à M. de La Panouse, candidat légitimiste et officiel. M. de Sonnier reprit alors sa place dans les rangs de la majorité républicaine et continua à soutenir la politique à la fois libérale et prudente à laquelle s'est rallié le pays.

SOPHOCLÉEN, ENNE adj. (so-fo-klé-ain, è-ne — rad. *Sophocle*). Qui appartient à Sophocle, qui se rapproche du style de Sophocle.

SOPHROSYNE s. f. (so-fro-zi-ne). Astron. Planète télescopique, découverte en 1873 par M. Luther.

SORBAMIDE s. f. (sor-ba-mi-de — de *sorbique*, et de *amide*). Chim. Corps obtenu en faisant agir l'ammoniaque liquide sur l'éther sorbique.

SORBINIQUE adj. (sor-bi-ni-ke) — rad. *sorbine*). Chim Se dit d'un acide qui prend naissance lorsqu'on maintient la sorbine pendant quelque temps à une température de 150° à 180°.

SORBYLÈNE s. m. (sor-bi-lè-ne). Chim. Carbure d'hydrogène, voisin de la benzine.

SORDAWALITE s. f. (sor-da-va-li-te — de *Sordawala*, nom de lieu). Minér. Silicate hydraté d'alumine, de fer et de magnésie, avec acide phosphorique.

* **SORE**, bourg de France (Landes), ch.-l. de cant., arrond. et à 59 kilom. N. de Mont-de-Marsan; sur la Petite-Leyre; pop. aggl., 413 hab. — pop. tot., 1,951 hab.

* **SORÈZE**, bourg de France (Tarn), canton de Dourgne, arrond. et à 27 kilom. S.-O. de Castres, sur le ruisseau de Sor; pop. aggl., 1,158 hab. — pop. tot., 2,477 hab.

* **SORGUES**, bourg de France (Vaucluse), cant. de Bédarrides, arrond. et à 10 kilom. N.-E. d'Avignon; pop. aggl., 2,331 hab. — pop. tot., 4,169 hab.

* **SORNAC**, bourg de France (Corrèze), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. N.-O. d'Ussel; pop. aggl., 350 hab. — pop. tot., 1,953 hab.

SORRENTIN, INE adj. et s. (so-ran-tain, i-ne). Qui habite Sorrente ou qui y est né; qui se rapporte à cette ville ou à ses habitants.

Sorrentine (LA), opérette en trois actes, paroles de MM. Jules Moineau et Jules Noriac, musique de M. Léon Vasseur; représentée aux Bouffes-Parisiens en 1877. Il paraît qu'il existe à Naples un usage fort bizarre : lorsqu'une jeune fille veut se marier, elle dépose dans la chapelle de Sainte-Catherine un bouquet attaché d'un ruban bleu; si un jeune homme emporte le bouquet, il devient aussitôt l'amoureux en titre, puis le mari de la postulante. Voilà comment les choses se passent à Naples. Ce sont, du moins, MM. Moineau et Noriac qui nous l'affirment, et il ne faut pas moins, en vérité, qu'une autorité aussi grande, pour faire croire à une si étonnante pratique. Or, la jeune Thérésina en est réduite, pour trouver un mari, à cette coutume *in extremis*, et voici pourquoi. Thérésina, qui a distingué un jeune pêcheur de sardines, Lazarillo, a tout lieu de croire, d'après certains signes qui ne trompent guère les amoureux, que Lazarillo l'a distinguée elle aussi. En cela, elle ne se trompe pas, car Lazarillo a pris la galante habitude de jeter chaque matin un bouquet dans la chambre de Thérésina. Malheureusement, la jeune fille est sous la surveillance d'un père fort ambitieux (c'est le vice des barbiers de tous pays) et qui n'entend pas avoir pour gendre un pêcheur, surtout un pêcheur de sardines, dans un pays où il est des gens qui pêchent le thon. Que fait-il? Il change de chambre avec sa fille et reçoit les bouquets à sa place. De là un malheureux quiproquo. La jeune fille, se croyant négligée par Lazarillo, ne fait aucune attention à lui; le pêcheur, voyant ses bouquets dédaignés, s'efforce d'oublier Thérésina, et c'est alors que, ne pouvant plus compter sur le mari qu'elle s'était promis, celle-ci s'adresse à sainte Catherine pour lui en procurer un autre.

Entre temps, l'ambitieux Coucoumella, père de Thérésina, se livre à toute sorte d'intrigues pour se produire à la cour et obtenir le titre de barbier du vice-roi. Le hasard semble conspirer contre lui. Un jour, il applique dans le dos du grand chambellan un maître coup de pied destiné à son apprenti Gavrocci. (Faut-il accuser Victor Hugo d'avoir volé ce nom à MM. Jules Moineau et Jules Noriac?) Un autre jour, il écorche cruellement le vice-roi lui-même, qui a eu la malencontreuse idée de venir se faire raser incognito. On voit si, après de pareils accidents, Coucoumella est près de devenir barbier de la cour.

Mais le hasard se charge de réparer très-largement le mal que le hasard avait fait. Un grand d'Espagne, le seigneur Ripaverde, est sur le point de devenir le beau-père du vice-roi; sa fille est déjà embarquée pour les côtes d'Italie. En route, elle est enlevée par de hardis aventuriers. Naturellement (en considérant les choses au point de vue des règles ordinaires de l'opérette) les courtisans, craignant la fureur de leur maître, présentent Thérésina au vice-roi comme la fille de Ripaverde. La fille d'un barbier ambitieux doit être plus ou moins entachée d'ambition. Thérésina croit très-sérieusement qu'elle est la fille en question, et que son père, un homme de mérite après tout, vient d'obtenir le marquisat de Ripaverde. Coucoumella lui-même, qui a conspiré contre le prince, s'imagine que celui-ci a voulu le gagner à sa cause en le faisant marquis et en épousant sa fille. Il arrive à la cour, et tout en écoutant sa conversation un peu bizarre, le vice-roi ne peut s'empêcher d'admirer la ressemblance du seigneur Ripaverde avec un certain barbier qui a failli lui couper le nez et dont la peau de sa face a gardé un durable souvenir. Tout irait bien cependant, malgré l'imbroglio; mais le véritable Ripaverde survient. Coucoumella se croit perdu. Baste! on emprisonne le véritable Ripaverde. Pas pour longtemps, cependant. L'imposture de Coucoumella est reconnue, et il est jeté en prison à son tour. Heureusement, Lazarillo, qui a conduit la conspiration ourdie en premier lieu par Coucoumella, s'empare du palais, prend Thérésina pour femme, impose son beau-père comme barbier de la cour et se fait proclamer lui-même pêcheur de sardines du vice-roi.

Tel est le livret de la *Sorrentine*, livret plus amusant qu'original. Quant à la musique, elle est généralement assez froide. On a cependant remarqué les couplets de la marchande de coquillages. La pièce a été, du reste, fort bien interprétée par MM. Fugère et Daubray et par Mmes Peschard et Paola Marié.

* **SOSPEL**, bourg de France (Alpes-Maritimes), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N.-E. de Nice, sur la Bevère; pop. aggl., 3,102 hab. — pop. tot., 3,465 hab.

SOTNIA s. f. (so-tni-a). Compagnie de cent Cosaques ou de cent cavaliers russes.

* **SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN**, bourg de France (Seine-Inférieure), cant. de Grand-Couronne, arrond. et à 3 kilom. S. de Rouen, près de la rive gauche de la Seine; pop. aggl., 10,546 hab. — pop. tot., 11,763 hab.

SOTTOMARINA, île du royaume d'Italie (Vénétie), la plus méridionale des îles longues et étroites qui séparent les lagunes de Venise de la mer Adriatique; longueur, 8 kilomètres; largeur, 2 kilomètres. Au N. de l'île est la ville de Chioggia.

* **SOU** s. m. — Encycl. *Œuvre du sou des chaumières*. Une des gloires de l'Assemblée nationale de 1871, dont la mission spéciale (elle en sortit complétement, avouons-le) fut la réparation des désastres de la guerre, ce sera, sans nul doute, la manière large, grandiose dont elle comprit ce devoir. Toutefois, les millions qu'elle vota si généreusement en faveur des victimes ne pouvant être distribués à la légère et exigeant, avant tout, de longues et sérieuses enquêtes, sans compter les interminables formalités administratives et la nécessité préalable de créer des ressources, une foule d'intérêts durent nécessairement rester en souffrance, et ce devaient être précisément les intérêts les plus pressants, ceux des pauvres, qui ne trouvaient, ni dans leurs ressources propres, ni dans leur crédit, le moyen d'attendre la réparation officielle de leurs malheurs. Venir en aide le plus rapidement possible à ces intérêts immédiats, relever la cabane du pauvre qui avait constitué son seul abri, telle fut la pensée qui présida à la création de la souscription nationale du *sou des chaumières*. Le titre donné à cette œuvre n'avait pas, évidemment, pour but de limiter à cinq centimes la générosité des souscripteurs, mais seulement d'indiquer clairement l'intention de provoquer la générosité de tous. Personne, en effet, n'est excusable de refuser un *sou* à une œuvre patriotique, personne, pas même celui qui est réduit à mendier son pain.

L'appel en faveur de cette œuvre, qui se recommandait du patronage de Mme Thiers, fut entendu. Au mois de septembre 1873, elle avait recueilli 721,582 francs, qui avaient été distribués à 21 départements et avaient servi à la réédification de 766 chaumières. Voici la liste des départements secourus et le chiffre des secours obtenus :

Aisne	5,750 francs.
Ardennes	146,350 —
Côte-d'Or	24,350 —
Eure-et-Loir	93,207 —
Jura	2,106 —
Loir-et-Cher	14,460 —
Loiret	50,200 —
Marne	5,100 —
Haute-Marne	11,700 —
Meurthe-et-Moselle	11,220 —
Meuse	3,800 —
Nord	500 —
Orne	8,435 —
Pas-de-Calais	4,850 —
Haut-Rhin	130,395 —
Haute-Saône	39,200 —
Sarthe	3,100 —
Seine	62,188 —
Seine-et-Marne	6,327 —
Seine-et-Oise	96,551 —
Vosges	2,000 —
Total	721,719 francs.

Il restait en caisse, en ce moment, 9,863 fr., provenant de nouvelles libéralités. Les frais d'administration avaient été complétement nuls, l'œuvre n'ayant accepté que des collaborations absolument gratuites.

SOUBEIRAN (Léon), pharmacien et chimiste, né à Paris en 1827. Il est fils du savant Eugène Soubeiran. Comme son père, il étudia la pharmacie, puis il se fit recevoir docteur en médecine. M. Léon Soubeiran est professeur à l'École de pharmacie de Montpellier. Outre de nombreux rapports, on lui doit des ouvrages estimés, notamment : *De la vipère, de son venin et de sa morsure* (1855, in-8°); *Essai sur la matière organisée des sources sulfureuses des Pyrénées* (1858, in-8°); *Sur l'Exposition internationale des produits et engins de pêche à Bergen et sur la pisciculture en Norvége* (1866, in-8°); *De l'introduction et de l'acclimatation du cinchona dans les Indes néerlandaises et dans les Indes britanniques* (1868, in-8°); la *Matière médicale à l'Exposition de 1867* (1870, in-8°); *Pisciculture dans les neilgherries* (1870, in-8°); *Curiosités de l'alimentation* (1871, in-8°); *Pisciculture dans l'Amérique du Nord* (1871, in-8°); *Rapport sur les expositions internationales de pêche de Boulogne-sur-Mer* (1872, in-8°); *Hygiène élémentaire* (1873, in-18); la *Matière médicale chez les Chinois* (1873, in-8°), avec Dabry de Thiersant; *Nouveau dictionnaire des falsifications et des altérations des aliments, des médicaments et de quelques produits employés dans les arts, l'industrie et l'économie domestique* (1874, in-8°), etc.

* **SOUBEYRAN** (Jean-Marie-Georges, baron DE), financier et homme politique.—Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Loudun (Vienne) le 20 février 1876. Élu sans concurrent par 7,333 voix, M. de Soubeyran alla siéger à la Chambre dans le groupe des bonapartistes. Il vota constamment avec la minorité réactionnaire, applaudit au coup d'État parlementaire du 16 mai 1877, qui rétablit le gouvernement de combat contre les républicains, et vota le 19 juin pour le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, il se porta de nouveau candidat à la députation à Loudun, où il fut réélu, le 14 octobre 1877, par 9,529 voix. A la nouvelle Chambre, il a repris sa place parmi les bonapartistes. M. de Soubeyran a été membre du jury international à l'Exposition de Vienne en 1873.

SOUBIGOU (François-Louis), homme politique français, né à Plounéventer (Finistère) en 1819. Fils d'un riche paysan, il reçut une assez bonne instruction, puis il s'occupa de gérer ses propriétés. Après la chute de Louis-Philippe, M. Soubigou devint un chaud partisan de la République. Elu député à la Constituante par les électeurs du Finistère (1848), il alla siéger à gauche, vota avec les républicains, appuya la politique du général Cavaignac et se montra contraire à celle de Louis-Bonaparte, devenu président de la République. Aux élections pour l'Assemblée législative (1849), M. Soubigou ne fut point réélu député. Rendu à la vie privée, il s'occupa exclusivement d'agriculture pendant toute la durée de l'Empire. Les électeurs du canton de Landivisiau l'avaient nommé membre du conseil général du Finistère, lorsque les légitimistes et les cléricaux de ce département le choisirent pour un de leurs candidats au Sénat. Elu sénateur le 30 janvier 1876, l'ancien républicain Soubigou, devenu « l'énergique défenseur de la religion et de la société menacées, » alla siéger à l'extrême droite, portant, comme en 1848, son costume de paysan breton, ce qui fit qu'il attira pendant quelque temps sur lui l'attention publique. M. Soubigou vota silencieusement avec les partisans de la politique monarchiste. Il se rangea naturellement du côté du maréchal de Mac-Mahon, lorsqu'il nomma un ministère de combat contre les républicains (17 mai 1877), vota la dissolution de la Chambre des députés (22 juin), l'ordre du jour Kerdrel (19 novembre) et repassa à l'opposition après la nomination du ministère républicain Dufaure-Marcère.

SOUCHAY (Jean-Baptiste), chanoine de Rodez, né à Saint-Amand (Loir-et-Cher) en 1688, mort en 1746. Ses études terminées au collége de l'Oratoire, à Vendôme, il vint professer à Paris, fut reçu à l'Académie des inscriptions en 1726 et devint professeur d'éloquence au Collége royal en 1732. On a de lui de bonnes éditions des œuvres d'Ausone, de Pellisson, de Boileau, de l'*Astrée* de d'Urfé, etc.

SOUCHU-SERVINIÈRE (Théophile), homme politique français, né à Laval en 1830. Il se fit recevoir docteur en médecine, puis il alla exercer son art dans sa ville natale, où il acquit une grande considération et devint membre du conseil municipal. Partisan de la République conservatrice, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans la première circonscription de Laval le 20 février 1876, et il fut élu au scrutin de ballottage du 5 mars par 8,022 voix, contre M. Tresvaux du Fraval, légitimiste. M. Souchu-Servinière alla siéger au centre gauche et vota avec la majorité républicaine qui donnait tant de preuves de modération et de sagesse. Le 18 mai 1877, il signa la protestation des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon, puis il fit partie des 363 qui votèrent, le 19 juin, l'ordre du jour contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, il se représenta devant les électeurs de Laval, fut combattu avec acharnement par l'administration, mais n'en fut pas moins réélu député, le 14 octobre 1877, par 8,111 voix, contre 7,414 données au candidat officiel et légitimiste, le marquis de Vaujuas. Il reprit alors sa place dans les rangs de la majorité républicaine, avec laquelle il a continué de voter.

SOUCIEUSEMENT adv. (sou-si-eu-ze-man — rad. *soucieux*). D'une manière soucieuse; avec sollicitude.

SOUDAN, bourg de France (Loire-Inférieure), cant., arrond. et à 6 kilom. de Châteaubriant; pop. aggl., 424 hab. — pop. tot., 2,662 hab.

* **SOUFFLET** s. m. — Chez les tailleurs, Pièce cousue dans une fente pour élargir l'étoffe.

SOUÏ, nom donné à une dynastie chinoise qui succéda à la dynastie des Liang, et qui régna depuis l'an 581 jusqu'en 618.

* **SOUILLAC**, ville de France (Lot), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. N.-E. de Gourdon, sur la rive droite de la Dordogne; pop. aggl., 2,362 hab. — pop. tot., 3,110 hab.

* **SOUILLY**, bourg de France (Meuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. S.-O. de Verdun, entre l'Aire et la Meuse; pop. aggl., 809 hab. — pop. tot., 824 hab.

SOUK-HARRAS (*le marché du bruit*), ville d'Algérie, dans le départ. et à 163 kilom. de Constantine, à 35 kilom. de la frontière tunisienne; 2,430 hab. La richesse de son territoire et sa situation très-heureuse au point de vue des relations commerciales semblent promettre à Souk-Harras un avenir très-prospère. Les environs de Souk-Harras sont une des contrées les plus riches au point de vue archéologique. Souk-Harras, en effet, a été construit sur l'emplacement d'une importante ville romaine dont on reconnaît encore les ruines et qui paraît être *Tagaste*, patrie de saint Augustin. Souk-Harras, devenu le centre de la tribu des Hanenchas, reçut, en 1852, une forte garnison française et fut érigé en cercle militaire en 1855. C'est autour du poste militaire que la ville actuelle s'est agglomérée. On l'a dotée, en 1858, d'un commissariat civil.

* **SOULAINES**, bourg de France (Aube), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. N. de Bar-sur-Aube; pop. aggl., 741 hab. — pop. tot., 790 hab.

SOULAN, bourg de France (Ariége), cant. de Massat, arrond. et à 14 kilom. de Saint-Girons, sur l'Arac; pop. aggl., 1,776 hab. — pop. tot., 2,023 hab.

* **SOULÈVEMENT** s. m. — *Soulèvement précordial* ou *thoracique*, Mouvement déterminé au niveau de la sixième côte par le recul du cœur à chaque systole.

SOUNG, nom donné à une dynastie chinoise qui succéda à celle des Outaï et régna seule depuis l'an 960 jusqu'en 1123, puis simultanément avec celle des Kin jusqu'en 1260.

* **Souper d'Auteuil**, comédie. — Le vrai titre de cette comédie d'Andrieux est : *Molière avec ses amis* ou *Soirée d'Auteuil*.

SOUPER v. n. ou intr. — **Allus. hist. Lucullus soupe chez Lucullus.** V. LUCULLUS, au tome X du *Grand Dictionnaire*, page 771.

SOUPIRER v. n. ou intr. — **Allus. littér. Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort**, Vers du *Lutrin*, de Boileau, chant II. C'est le vers qui termine cette peinture si achevée de la Mollesse :

La Mollesse oppressée,
Dans sa bouche, à ce mot, sent sa langue glacée;
Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Dans l'application, ce vers est rappelé pour marquer l'accablement et un besoin impérieux de sommeil :

« J'ai laissé tout le monde au salon, je suis rentré chez moi et j'ai écrit ce journal. J'ai jeté bas mon oreiller, l'abbé Bautain trouvant que les oreillers échauffent le cerveau, et j'allais achever l'histoire de l'*Honnête femme*, quand je me suis souvenu qu'une lecture de roman, le soir, dans un bon lit, et surtout d'un roman folâtre, c'est, dit l'abbé Bautain, « de l'huile jetée sur le feu de la concupiscence. » J'éteins donc ma bougie, *je bâille, étends les bras, ferme l'œil et... bonsoir.* »

H. RIGAULT.

* **SOUPLET (SAINT-)**, bourg de France (Nord), cant. du Cateau, arrond. et à 29 kilom. S.-E. de Cambrai, sur la Selle; pop. aggl., 1,654 hab. — pop. tot., 2,556 hab.

SOUPPES, bourg de France (Seine-et-Marne), cant. de Château-Landon, arrond. et à 27 kilom. de Fontainebleau, sur la rive droite du Loing; pop. aggl., 1,129 hab. — pop. tot., 2,483 hab.

SOURATE s. f. (sou-ra-te). Syn. de SURATE.

SOURDAT (Auguste-Jean-Baptiste), jurisconsulte français, né à Chaumont (Haute-Marne) en 1820. Il étudia le droit à Paris, se fit recevoir docteur en 1845 et devint avocat au barreau de cette ville. En 1852, M. Sourdat fut nommé substitut à Angers, puis à Amiens, où, après avoir été substitut du procureur général (1861-1865), il reçut un siége de conseiller à la cour. Outre des articles publiés dans la *Revue critique de législation*, la *Jurisprudence générale*, de Dalloz, la *Revue du droit français et étranger*, etc., on lui doit un important ouvrage intitulé : *Traité général de la responsabilité* ou *De l'action en dommages-intérêts en dehors des contrats* (1852, 2 vol. in-8°), dont la 3e édition a paru en 1876.

* **SOURDEVAL**, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. N. de Mortain, sur la Sée; pop. aggl., 2,468 hab. — pop. tot., 3,914 hab.

SOURIA, fils de Kaciapa et d'Aditi, et l'un des dieux du Soleil, dans la mythologie indoue.

SOURICIER s. m. (sou-ri-sié — rad. *souris*). Preneur ou mangeur de souris : *Le hérisson est un excellent* SOURICIER.

* **SOURNIA**, bourg de France (Pyrénées-Orientales), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. N. de Prades, sur la rive gauche de la Désix; pop. aggl., 798 hab. — pop. tot., 850 hab.

* **SOURSAC**, bourg de France (Corrèze), cant. de Lapleau, arrond. et à 42 kilom. E. de Tulle; pop. aggl., 360 hab. — pop. tot., 2,390 hab.

SOURTOUR, mauvais génie de la mythologie scandinave. C'est lui qui, après avoir brisé le pont Bifrost et tué Frei, réduira le monde en cendres.

SOUS-ACÉTATE s. m. Chim. Nom par lequel on désignait autrefois les acétates contenant plusieurs équivalents de base pour un d'acide.

SOUS-ARACHNOÏDIEN, ENNE adj. Anat. Qui est situé au-dessous de l'arachnoïde.

SOUS-CARBONATE s. m. Chim. Nom qu'on donnait autrefois aux carbonates dans lesquels il y a plus d'un équivalent de base pour un d'acide.

SOUS-CORNÉ, ÉE adj. Anat. Qui est sous la corne : *Tissu* SOUS-CORNÉ.

SOUS-CORTICAL, ALE adj. Qui est, qui vient sous l'écorce.

SOUS-CRUSTACÉ, ÉE adj. Qui se fait ou qui est placé sous des croûtes : *Cicatrisation* SOUS-CRUSTACÉE.

SOUS-ÉLÉMENT s. m. Élément secondaire.

SOUS-MUQUEUX, EUSE adj. Méd. Qui est placé sous une muqueuse.

SOUS-NAPPE s. f. Pièce d'étoffe qu'on met sous la nappe.

SOUS-NITRATE s. m. Chim. Nitrate contenant plusieurs équivalents de base pour un d'acide.

SOUS-OMBILICAL, ALE adj. Méd. Se dit surtout d'un phlegmon dont le siége est au-dessous de l'ombilic.

SOUS-PELVIEN, ENNE adj. Anat. Qui est au-dessous du pelvis.

SOUS-PÉRICRANIEN, ENNE adj. Anat. Qui est sous le péricrâne.

SOUS-PÉRIOSTIQUE adj. Méd. Se dit d'un abcès qui se forme sous le périoste. ‖ Syn. de SOUS-PÉRIOSTÉ.

SOUS-PÉRITONÉAL, ALE adj. Anat. Qui est sous le péritoine.

SOUS-PHOSPHATE s. m. Chim. Ancien nom des phosphates qui contiennent plus d'un équivalent de base pour un d'acide.

SOUS-PRENEUR s. m. Sous-locataire, celui qui prend de seconde main.

SOUS-SPINAL, ALE adj. Anat. Qui est au-dessous de l'épine dorsale.

SOUS-SULFATE s. m. Chim. Nom par lequel on désignait autrefois les sulfates où il y avait plusieurs équivalents de base pour un d'acide.

* **SOUSTONS**, bourg de France (Landes), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. N.-O. de Dax, sur l'étang de son nom; pop. aggl., 1,287 hab. — pop. tot., 3,578 hab.

SOUS-UNGUÉAL, ALE adj. Anat. Qui est placé sous l'ongle : *Exostose* SOUS-UNGUÉALE *de la main*.

SOUTADO s. m. (sou-ta-do). Pop. Cigare d'un sou.

* **SOUTERRAINE** (LA), ville de France (Creuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 36 kilom. N.-O. de Guéret, sur la Sedelle; pop. aggl., 2,574 hab. — pop. tot., 4,356 hab.

* **SOUTIRAGE** s. m. — Vin qui a été soutiré.

* **SOUVIGNY**, bourg de France (Allier), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. S.-O. de Moulins; pop. aggl., 1,581 hab. — pop. tot., 2,927 hab.

SOYE (Joseph-Nelson), homme politique français, né à Eauze (Gers) en 1824. Il se fit recevoir docteur en médecine et il alla exercer son art dans le département de l'Aisne. Ses opinions républicaines et son opposition constante sous l'Empire lui valurent d'être élu, le 8 février 1871, député de l'Aisne à l'Assemblée nationale par 41,945 voix. M. Soye alla siéger à gauche et vota constamment avec les républicains, notamment pour le retour de l'Assemblée à Paris, contre la pétition des évêques, la loi sur la municipalité de Lyon, pour M. Thiers le 24 mai 1873, etc. Lors des tentatives de restauration monarchique, en octobre 1873, il se prononça énergiquement pour la République. Adversaire constant du gouvernement de combat, M. Soye vota contre le septennat, la loi sur les maires, le cabinet de Broglie, pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc, Aux élections du 20 février 1876, le docteur Soye se porta candidat à la députation dans la 1re circonscription de Vervins, où il avait été élu membre du conseil général. Elu député, sans concurrent, par 8,361 voix, il reprit sa place à gauche, vota avec la majorité républicaine, signa, le 18 mai 1877, la protestation contre le message du maréchal de Mac-Mahon et fit partie, le 19 juin, des 363 qui votèrent l'ordre du jour contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, il posa de nouveau sa candidature à Vervins; mais le gouvernement lui opposa comme candidat officiel le bonapartiste Godelle, qui, grâce à une pression administrative inouïe, fut élu député, le 14 octobre 1877, par 7,543 voix contre 6,291. La Chambre des députés ayant invalidé cette élection, M. Godelle échoua au mois d'avril 1878 et M. Soye fut réélu député.

* **SOYER** s. m. — Verre de champagne glacé qu'on hume avec un tuyau de paille.

SOYER (Paul-Constant), peintre, né à Paris en 1831 Elève de Léon Cogniet, il fit, sous ce maître, de rapides progrès, et il n'avait que seize ans lorsqu'il fit admettre un portrait au Salon de 1847. Il exposa ensuite trois portraits en 1850, et le portrait de *M.* et de *Mme Soyer* à l'Exposition universelle de 1855. Ces essais passèrent inaperçus. Depuis 1859, M. Soyer a envoyé au Salon un assez grand nombre de tableaux d'histoire et de genre et il a obtenu une médaille en 1870. Nous citerons de lui : le *Martyre de saint Sébastien* (1859); la *Bénédiction de l'eau*, les *Prix de catéchisme*, le *Pain bénit* (1861); le *Premier-né*, l'*Enfant malade*, *Répétition avant la messe, à Bouqueval* (1863); *Faune et Bacchante* (1864), tableau qu'on voit au musée d'Amiens; *Dentellières à Asnières-sur-Oise*, le *Curé d'Écouen* (1865); le *Bâton de vieillesse*, *Grand-père et petite-fille* (1866); la *Leçon de lecture* (1867); *Tendresse*, *Soins maternels* (1868); *Forgerons*, une de ses meilleures toiles (1870); *Un diacre* (1872); *Communion pendant la grand'messe à l'église Saint-Sulpice* (1873); la *Mort et le bûcheron*, le *Printemps*, *Carmélite* (1875); *Tête de femme* (1876), etc.

* **SPACH** (Louis-Adolphe), érudit et littérateur français. — Après la guerre de 1870 et l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, il opta pour ce dernier pays et fut maintenu dans le poste d'archiviste de Strasbourg. Il a ajouté, en 1870 et 1871, deux nouveaux volumes à ses œuvres choisies. En outre, il a publié : *Charles-Frédéric de Bade* (1870, in-8°); le *Château et la famille de Landsberg* (1870, in-4°); les *Derniers Hohenstauffen* (1870, in-8°); le *Péage de Selz* (1870, in-4°); *Mélanges de critique littéraire* (1870, in-12); *Un salon à Strasbourg sous la Restauration* (1870, in-8°); les *Thermes de Baden-Weiler* (1871, in-8°); *M. Georges Humann, ministre des finances* (1871, in-8°). Depuis cette époque, il a fait paraître en allemand : *Moderne culture, Zustænde im Elsass* (1873, 3 vol. in-8°), recueil d'études historiques et littéraires sur l'Alsace; *Henri Waser* (1875); la *Peste noire* (1875); *Fischart* (1875); les *Deux Dietrich* (1876), etc.

SPADAÏTE s. f. (spa-da-i-te). Minér. Silicate hydraté de magnésie, avec traces d'alumine et d'oxyde ferrique.

SPANHÉMIE s. f. (spa-né-mî — du gr. *spanê*, manque; *haima*, sang). Pathol. Appauvrissement du sang.

SPANIOLITE s. f. (spa-ni-o-li-te). Minér. Variété mercurifère de panabase.

SPANIOLITMINE s. f. (spa-ni-o-li-tmi-ne). Chim. Substance rouge clair qui se trouve quelquefois dans le tournesol, et qui se forme par l'action de l'air sur l'azolitmine.

SPARADRAPIQUE adj. (spa-ra-dra-pi-ke — rad. *sparadrap*). Chir. Qui se rapporte au sparadrap, qui est employé dans la confection du sparadrap.

SPARGOSE s. f. (spar-gô-ze — du gr. *spargaô*, je gonfle). Méd. Gonflement des mamelles par le lait. ‖ On dit aussi SPARGANOSE.

* **SPARKS** (Jared), écrivain américain. — Il est mort à Cambridge en 1866.

* **SPARRE** (Gehr-Georges), romancier suédois. — Il est mort à Carlscrona en 1871.

* **SPART** s. m. — **Encycl.** On trouvera de nouveaux détails au mot ALFA, dans ce *Supplément*.

SPARTAÏTE s. f. (spar-ta-i-te — de *Sparta*, nom de lieu). Minér. Calcite légèrement manganésifère de Sparta (New-Jersey).

SPARTES, héros nés des dents du dragon tué par Cadmus. V. CADMUS, dans ce *Supplément*.

SPATHIQUE adj. (spa-ti-ke — rad. *spath*). Minér. Qui est de la nature du spath.

SPECTRONATROMÈTRE s. m. (spè-ktro-na-tro-mè-tre). Instrument destiné à doser des quantités très-petites de soude.

SPECTROSCOPISTE s. m. (spè-ktro-sko-pi-ste — rad. *spectroscopie*). Celui qui se livre à l'étude de la spectroscopie.

SPERMATOPHORE adj. et s. m. (spèr-ma-to-fo-re — du gr. *sperma*, sperme; *phoros*, qui porte). Anat. Se dit de certains corps en forme de bouteille ou de cornue, pourvus d'une enveloppe qui entoure une masse de spermatozoïdes.

SPERMATOPLASTE s. m. (spèr-ma-to-pla-ste — de *sperme*, et du gr. *plassein*, former). Nom donné par quelques-uns aux ovules mâles, et par d'autres aux cellules qui produisent les spermatozoïdes.

SPERMATOTHÈQUE s. f. (spèr-ma-to-tè-ke — de *sperme*, et du gr. *thêkê*, boîte). Poche qui enveloppe les spermatozoïdes dans divers mollusques, etc.

SPERMIDUCTE s. m. (spèr-mi-du-kte — de *sperme*, et du lat. *ductus*, conduit). Anat. Nom donné au canal déférent ou spermatique, par opposition à oviducte.

SPERMOGONIE s. f. (spèr-mo-go-nî — du gr. *sperma*, graine; *goneia*, production). Bot. Nom donné à des points qui naissent sur le thalle des lichens, et qui sont peut-être l'appareil sexuel mâle de ces végétaux.

* **SPÉZET**, bourg de France (Finistère), cant. de Carhaix, arrond. et à 33 kilom. N.-O. de Châteaulin, au bord de l'Aulne et de l'Hyère; pop. aggl., 262 hab. — pop. tot., 2,960 hab.

SPHACÉLÉ, ÉE adj. (sfa-sé-lé — rad. *sphacèle*). Méd. Qui est atteint de sphacèle.

SPHALÉROTOCIE s. f. (sfa-lé-ro-to-sî — du gr. *sphaleros*, douteux; *tokos*, accouchement). Méd. Coliques utérines qui semblent annoncer un accouchement prochain.

SPHÉNOCLASE s. f. (sfé-no-kla-ze). Minér. Silicate d'alumine et de chaux avec fer, magnésie et manganèse, trouvé en Norvége.

SPHÉNOÏDIEN, ENNE adj. (sfé-no-i-di-ain, è-ne — rad. *sphénoïde*). Anat. Qui se rapporte au sphénoïde. ‖ Syn. de SPHÉNOÏDAL.

SPHÉNO-ORBITAIRE adj. — Anat. Se dit d'un os qui, chez le fœtus, forme la portion antérieure du corps du sphénoïde.

SPHÉNOTRIBE s. m. (sfé-no-tri-be — de *sphénoïde*, et du gr. *tribein*, broyer). Chir. Instrument servant à percer le sphénoïde dans sa partie centrale.

SPHÉROLITE s. f. (sfé-ro-li-te). Minér. Nom donné par Beudant à des globules qu'on trouve dans les perlites de Hongrie et dans quelques obsidiennes.